

# Info PROTECTION

Numéro 3—novembre 2013

## IMMUNISATION : PLUSIEURS CHANGEMENTS AU CALENDRIER RÉGULIER DE VACCINATION AU QUÉBEC

### Dans cette publication :

Immunisation : plusieurs changements au calendrier régulier de vaccination au Québec..... p. 1

Immunisation : que faire des vaccins lorsque survient une panne électrique?.....p. 2

Les ITSS : où obtenir un dépistage ITSS en Outaouais.....p. 3

Le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) en est maintenant à sa 6<sup>e</sup> édition. Le PIQ est disponible en format pdf sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux ([www.msss.gouv.qc.ca/immunisation/piq](http://www.msss.gouv.qc.ca/immunisation/piq)). La version papier peut être commandée auprès de madame Nathalie Gagnon au numéro 819 776-7660, poste 7458 ou par courriel à Nathalie\_Gagnon\_07@sss.gouv.qc.ca. À noter que dorénavant, toutes les mises à jour ultérieures du PIQ seront envoyées exclusivement par voie électronique (fichier pdf).

### QUELS SONT LES CHANGEMENTS MAJEURS?

- 1. Programme de vaccination contre l'hépatite B pour les nourrissons**, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013, avec un vaccin hexavalent (DCaT-HB-Hib-IPV) nommé Infanrix-hexa. Il est administré aux âges de 2 mois, 4 mois et 18 mois, pour les bébés nés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013. Il faut noter qu'à l'âge de 6 mois, le nourrisson recevra une dose de vaccin pentavalent et non pas un hexavalent. Par ailleurs, tous les enfants nés AVANT le 1<sup>er</sup> avril vont recevoir leur vaccination contre l'hépatite B lorsqu'ils arriveront en 4<sup>e</sup> année du primaire.
- 2. Inversion de la séquence des vaccins RRO-Var et RRO.** Pour réduire les risques de convulsions fébriles la séquence d'administration sera inversée : à l'âge de 12 mois l'enfant recevra le RRO et à 18 mois le RRO-Var (Priorix-Tetra®).
- 3. Ajout d'un rappel du vaccin contre le méningocoque C en vaccination scolaire du 3<sup>e</sup> secondaire.** Il s'agit d'un programme scolaire seulement, il n'y a aucun rattrapage pour les jeunes plus âgés. On vise par cet ajout une immunité de masse qui diminue la circulation du méningocoque et non pas une protection individuelle.
- 4. Fin de la vaccination contre les VPH pour les filles du 3<sup>e</sup> secondaire puisque la cohorte de 2013-2014 a reçu le vaccin en 4<sup>e</sup> primaire.**
  - ➔ Les filles du 3<sup>e</sup> secondaire qui n'ont pas été vaccinées pourront recevoir la vaccination contre le VPH lors de l'activité de vérification et de rattrapage de la vaccination faite par les infirmières scolaires en 3<sup>e</sup> secondaire.
  - ➔ **Les filles ayant été vaccinées avec 2 doses en 4<sup>e</sup> année du primaire ne recevront pas de 3<sup>e</sup> dose en 3<sup>e</sup> secondaire.** Le calendrier de vaccination contre les VPH chez les filles de 4<sup>e</sup> année du primaire (âgées de 9 à 10 ans) est donc maintenant de **2 doses à 6 mois d'intervalle.**
- 5. Mention spécifique dans le calendrier régulier de vaccination de l'administration d'une dose de dcaT à l'âge adulte.** Nous vivons présentement dans l'Outaouais une augmentation considérable du nombre de cas de coqueluche. Il est donc important de profiter de chaque occasion pour mettre à jour la vaccination contre la coqueluche de tous.



6. **Recommandation sur l'administration du Prevnar-13 chez les adultes avec maladie chronique** : Vacciner les personnes âgées de 18 ans et plus à risque accru d'infection invasive à pneumocoque en raison des conditions suivantes :
- ➔ Asplénie anatomique ou fonctionnelle
  - ➔ États d'immunosuppression

Lorsque indiqué et dans la mesure du possible, il faut administrer le vaccin conjugué en premier en observant un intervalle minimal de 8 semaines avec le vaccin polysaccharidique.

Si le vaccin polysaccharidique contre le pneumocoque a été administré en premier, l'intervalle minimal est de 1 an pour l'administration du vaccin conjugué contre le pneumocoque.

Sur ce lien hypertexte, le nouveau calendrier d'immunisation Québec

[http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?calendrier\\_de\\_vaccination](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?calendrier_de_vaccination)

## IMMUNISATION : QUE FAIRE DES VACCINS LORSQUE SURVIENT UNE PANNE ÉLECTRIQUE?

### Question 1

*Tout récemment, de nombreux secteurs de la région ont été touchés par des pannes majeures. Comment réagir en cas de panne qui touche notre réfrigérateur à vaccins?*



### Réponse :

C'est l'occasion de rappeler que tous les vaccinateurs doivent être prêts à faire face aux pannes électriques : un « plan d'urgence » devrait être établi (voir Question 5).

On recommande d'avoir toujours dans la section congélateur du réfrigérateur, de nombreux « Ice-packs » et de disposer d'une glacière.

Après quelques heures de panne, la température de la section réfrigérateur montera souvent au-dessus de 8 °C. Il faut alors pouvoir transférer les vaccins de façon sécuritaire dans une glacière avec « Ice-Packs » et songer sérieusement à trouver un autre réfrigérateur, à un endroit sans panne!

### Question 2

*Mais que faire si on est absent lors de la panne? (Récemment, la panne s'est produite le samedi et ce n'est que le lundi matin à l'arrivée au travail que l'on a découvert le problème.)*

### Réponse :

Nous sommes devant une situation de bris de la chaîne de froid. Il est alors important de signaler l'événement avec le formulaire de **Demande d'évaluation de produits immunisants en cas de bris de chaîne de froid**, du chapitre 5 du PIQ, accompagné de la feuille mensuelle de notation des températures min/max, et de bien documenter l'événement.

- ➔ Lire le thermomètre min/max (voir plus loin) pour noter jusqu'à quel degré la température s'est écartée de la zone 2-8 °C et pour noter la température actuelle du réfrigérateur : on pourrait y laisser les vaccins entreposés à la bonne température si le courant est rétabli.
- ➔ Si le réfrigérateur est toujours en panne, déplacer les vaccins tel que décrit à la question 5.
- ➔ S'assurer que les vaccins restent en quarantaine au froid tant qu'un avis n'est pas reçu de la DSP.
- ➔ S'enquérir de la durée de la panne soit auprès des personnes qui étaient présentes ou en appelant Hydro-Québec au 1-800-790-2424. Il s'agit d'une information très utile pour évaluer les vaccins.

### Question 3

*Si la température est montée jusqu'à la température de la pièce, doit-on jeter les vaccins?*

#### Réponse :

Non. Il ne faut pas tenir pour acquis que les vaccins seront inutilisables. C'est la raison pour laquelle **tous les bris** de la chaîne de froid, même minimes, doivent être signalés. Certains vaccins pourraient être à jeter tandis que d'autres pourront être utilisés. Plusieurs vaccins modernes tolèrent d'assez bons écarts de température. En général, s'ils sont conservés, on demandera de les utiliser en priorité sur tout autre vaccin non soumis à un bris. De plus, on demandera de les identifier (étiquetage, par exemple) car un second bris déclaré serait évalué différemment.

**Note : N'oubliez pas d'indiquer les numéros de lot sur votre liste quand vous la transmettez!**

### Question 4

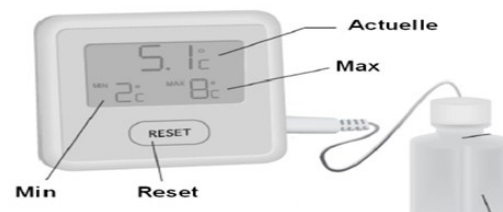
*Nous ne sommes pas très sûrs de connaître le fonctionnement du thermomètre min/max...*

#### Réponse :

Il s'agit d'un thermomètre électronique muni d'une sonde au bout d'un fil. La sonde est à l'intérieur du réfrigérateur pour connaître la température à laquelle sont soumis les vaccins. Le gros chiffre central nous indique la température actuelle à l'intérieur. Le petit chiffre de gauche montre la température la plus basse (min) atteinte depuis la dernière remise à zéro (reset). Le petit chiffre à droite, démontre la température maximale (max) atteinte depuis le dernier reset.

À chaque jour, en arrivant, on doit noter sur la feuille\* prévue à cet effet, les valeurs affichées de min et de max, et s'assurer qu'elles sont restées dans la plage prévue entre 2 °C et 8 °C. On appuie alors sur le bouton de remise à zéro. On fait la même chose en partant à la fin de la journée.

**\*Note :** Cette feuille couvre une durée de 1 mois.



### Question 5

*Qu'est-ce qu'un « plan d'urgence »?*

#### Réponse :

Un document très simple! Ce qui est crucial, c'est de faire en sorte que le plan existe et soit connu de tous!

**SUGGESTION :** Inspirez-vous du nouveau chapitre 5 du PIQ 2013 qui, en quelques pages, fait le tour de toutes les consignes utiles pour bien conserver vos vaccins!

#### MON PLAN D'URGENCE EN CAS DE PANNE

- ◆ Qui est responsable d'agir en cas de panne?
- ◆ Qui le remplace en son absence?
- ◆ Chacun sait quoi faire (formé)?
- ◆ Les instructions sont accessibles et claires pour tous?
- ◆ Où déplace-t-on les vaccins si nécessaire?
- ◆ Ice-packs dans le réfrigérateur? Glacière disponible?
- ◆ Présence d'une génératrice? (optionnel)

## LES ITSS : OÙ OBTENIR UN DÉPISTAGE ITSS EN OUTAOUAIS?

La clé du succès pour la lutte aux ITSS est le dépistage précoce! Aussi, lorsque vous recevez en consultation une personne atteinte d'une ITSS, il est possible que vous ayez à diriger cette personne ou les contacts sexuels de votre patient vers une ressource pour une évaluation des risques, un dépistage et du counselling.

En plus de se faire dépister auprès de son médecin de famille, les services de dépistage sont disponibles via les services intégrés de prévention et de dépistage des ITSS (SIDEPE), des cliniques jeunesse, des services courants des CSLC ou encore en clinique GMF.

Ci-dessous : les ressources sur votre territoire.

## Les SIDEP (Services intégrés de prévention et de dépistage de ITSS)

- ➔ Les personnes admissibles aux services SIDEP doivent être asymptomatiques et faire partie des clientèles à risque d'ITSS suivantes : les personnes homosexuelles et bisexuelles, les personnes utilisatrices de drogues, les jeunes de la rue, les travailleuses et travailleurs du sexe et leurs clientèles, les personnes incarcérées, les personnes ayant de multiples partenaires, les jeunes en difficulté, les autochtones, les personnes provenant de pays endémiques.
- ➔ Il n'en existe qu'un et **il dessert tous les territoires de la région de l'Outaouais.**
- ➔ Les rendez-vous peuvent être pris **au CLSC de Gatineau - St-Rédempteur par téléphone : 819 966-6532 ou sans frais 1 800 463-6066 (boîte vocale)** - Dépistage pour toutes les ITSS incluant le dépistage VIH anonyme disponible.
- ➔ Pour des informations sur les services offerts, visitez le : [http://www.csssgatineau.qc.ca/nos\\_services/nos\\_clsc/nos\\_services\\_en\\_clsc/?id=31](http://www.csssgatineau.qc.ca/nos_services/nos_clsc/nos_services_en_clsc/?id=31).

## Les services de dépistage au CSSS de Gatineau (jusqu'à 24 ans)

### ➔ CLINIQUES JEUNESSE

#### Secteur Gatineau

**CLSC de Gatineau** : 777, boul. de la Gappe Tél. : 819 966-6550, poste 2078

Les rendez-vous sont du lundi au jeudi de 9 h à 16 h

La clinique est fermée entre 12 h et 13 h

Prendre note que pour urgence, se présenter sans rendez-vous les vendredis entre 9 h et 16 h

#### Secteur Hull

**CLSC de Hull** : 85, St-Rédempteur Tél. : 819 966-6510 et demander un rendez-vous en clinique jeunesse avec l'infirmière

Les rendez-vous sont les mercredis de 8 h 30 à 16 h 30 et les jeudis de 8 h 30 à 12 h

Prendre note que pour urgence, se présenter sans rendez-vous les mercredis entre 8 h 30 et 16 h 30

#### Secteur Aylmer

**CLSC d'Aylmer** : 425, LeGuerrier Tél. : 819 966-6540, poste 228

Les rendez-vous sont les mardis et débutent à 10 h et se terminent à 18 h. Possibilité également de sans rendez-vous.

## Les services de dépistage au CSSS des Collines

### ➔ CLINIQUES JEUNESSE

#### SECTEUR MASHAM

**École secondaire des Lacs** : 32, ch. Passe-Partout, La Pêche

**CLSC La Pêche** : 9, ch. Passe-Partout, La Pêche, Tél. : 819 459-1112 poste 6201 ou 1-877-459-1112.

## Les services de dépistage au CSSS du Pontiac

### ➔ LE DÉPISTAGE AUPRÈS DES INFIRMIÈRES SCOLAIRES

**École secondaire Sieur-de-Coulonge** : sur rendez-vous 819 683-3000 et demander Lucille Béclair

**École PHS** : sur rendez-vous, 819 647-3553 et demander Mary Lavigne

**École Dr Wilbert Keon** : sur rendez-vous 819 689-5080 et demander Lorraine Fleury

## Les services de dépistage au CSSS de Papineau

### ➔ CLINIQUES DE SANTÉ SEXUELLE (consultations sur rendez-vous uniquement)

#### CLSC Vallée-de-la-Lièvre

617, avenue de Buckingham, secteur Buckingham, Tél. : 819 986-9917, poste 2282  
Tous les mercredis, de 8 h à 16 h, avec rendez-vous

#### CLSC Petite-Nation

14, rue St-André, St-André-Avellin, Tél. : 819 983-7341, poste 6369  
Tous les mardis, de 13 h à 16 h et tous les vendredis, de 8 h à 12 h avec rendez-vous

### ➔ CLINIQUES JEUNESSE

**École secondaire Hormidas-Gamelin** : présence quotidienne des infirmières cliniciennes + une infirmière praticienne spécialisée (IPS) ½ journée par semaine

**École secondaire Louis-Joseph-Papineau** : présence quotidienne d'une infirmière clinicienne + 1 médecin ½ journée par semaine

**École Les Trois Chemins** : présence hebdomadaire d'une infirmière clinicienne + 1 IPS ½ journée par mois

## Les services de dépistage au CSSS Vallée-de-la-Gatineau

### ➔ LE DÉPISTAGE AUPRÈS DES INFIRMIÈRES SCOLAIRES, EN GMF ET EN CLSC

**CLSC de Maniwaki** : 149, rue Principale Nord, Maniwaki, Tél. : 819 449-2513  
Lundi à vendredi 8 h 30 à 20 h 30 avec et sans rendez-vous

**GMF Maniwaki** : 163, rue des Oblats, Maniwaki, Tél. : 819 449-5583  
Lundi à vendredi sur rendez-vous

#### École secondaire Maniwaki

8 h à 15 h avec ou sans rendez-vous, lorsque l'infirmière est présente

**CLSC de Gracefield** : 12A, rue Principale, Gracefield, Tél. : 819 463-2604  
8 h 30 à 15 h sur rendez-vous

**GMF Gracefield** : 30, rue Principale, Gracefield, Tél. : 819 463-0100  
Jeudi sur rendez-vous

#### École secondaire Gracefield

Lundi à vendredi 8 h à 16 h avec et sans rendez-vous

**CLSC de Low** : 334, Route 105, Low, Tél. : 819 422-3548  
Lundi à vendredi 8 h à 16 h avec et sans rendez-vous



## Autres services de dépistage

#### Clinique médicale d'urgence de l'Outaouais

25, chemin de la Savane, secteur Gatineau, Tél. : 819 561-6611

#### Clinique Gaïa (privée—coûts possibles)

195, rue de l'Atmosphère bureau 106, secteur Hull, Tél. : 819 770-1414, poste : 111

#### Arrimage santé (privée—coûts possibles)

356, boul. Gréber, secteur Gatineau Tél. : 819 205-7268

[www.santepublique-outaouais.qc.ca](http://www.santepublique-outaouais.qc.ca)